

---

## Projet de liaison nouvelle par la RN19 entre l'A31 et la Suisse Avenant n°2 à la convention Etat – Régions – Départements 2000-2006

---

Entre l'Etat représenté par

- M. Jean-Marc REBIERE, Préfet de la région Franche-Comté, préfet coordonnateur
- M. Dominique DUBOIS, Préfet de la Région Champagne-Ardenne

Et d'une part

- La Région de Franche-Comté, représentée par M. Raymond FORNI, Président du Conseil Régional, autorisé par délibération du ... 27 JAN 2005
- La Région de Champagne-Ardenne, représentée par M. Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional, autorisé par délibération du ... 4 FEV. 2005

Et d'autre part

- Le Département de la Haute-Saône, représenté par M. Yves KRATTINGER, Président du Conseil Général, autorisé par délibération du ... 7 MARS 2005
- Le Département du Territoire de Belfort, représenté par M. Yves ACKERMANN, Président du Conseil Général, autorisé par délibération du ... 2.1 MARS 2005
- Le Département de Haute-Marne, représenté par M. Bruno SIDO, Président du Conseil Général, autorisé par délibération du ... 2.5 FEV. 2005

Vu l'article 4 de la convention du 29 avril 2000 par lequel « Les partenaires s'engagent à mettre en place le financement correspondant à la liste des opérations identifiées.

Le montant de chaque opération est évalué sous la responsabilité du maître d'ouvrage concerné. Les partenaires s'entendent pour prendre en compte les ré-estimations éventuelles des opérations qui seraient rendues nécessaires par l'évolution technique du projet ou par les circonstances économiques, avec les clés de financement initiales. »

Vu l'avenant n°1 du 23 janvier 2003 à la convention du 29 avril 2000 portant notamment le montant de l'opération Morvillars-Delle à 45,3 M€,

### Article unique – Montant de l'opération Morvillars - Delle

Le montant de l'opération Morvillars - Delle à 2 voies ( norme VRI voie rapide interurbaine), tel que présenté dans le dossier de réévaluation définitive et approuvé par le directeur régional de l'équipement de Franche-Comté en date du 3 janvier 2005, est de 50 Millions d'euros (M€) TTC dont 1,3 M€ pour la plate-forme douanière.

Compte tenu du budget mis en place au contrat de plan précédent soit 1,036 Millions d'Euros, le financement nécessaire, soit 48,964 Millions d'euros (M€) TTC, sera mis en place selon le dispositif prévu à la convention et dans la limite de ce montant.

Besançon, le - 3 MAI 2005

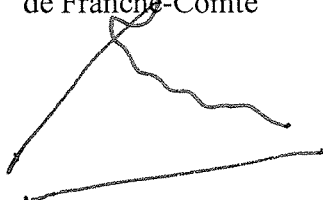


Jean-Marc REBIERE  
Préfet de Région  
Franche-Comté

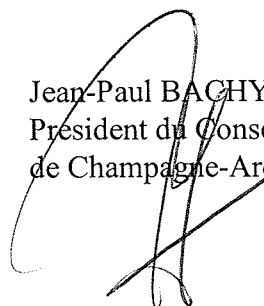


Dominique DUBOIS  
Préfet de Région  
Champagne-Ardenne

Raymond FORNI  
Président du Conseil régional  
de Franche-Comté



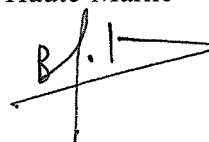
Jean-Paul BACHY  
Président du Conseil régional  
de Champagne-Ardenne



Yves KRATTINGER  
Président du Conseil Général  
de Haute-Saône



Bruno SIDO  
Président du Conseil Général  
de la Haute-Marne



Yves ACKERMANN  
Président du Conseil général  
du Territoire de Belfort

